

Description de la dotation – Jeu-concours « OUI FM - JUDAS PRIEST »

Organisé sur l'antenne de la radio OUI FM du samedi 05 au vendredi 11 septembre 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « OUI FM - JUDAS PRIEST », 200 lots sont mis en jeu.

- 50 lots de 2 places pour le concert de Judas Priest au Zénith de Strasbourg le 12 septembre 2026, d'une valeur unitaire indicative de 96 € TTC la place.
- 50 lots de 2 places pour le concert de Judas Priest à la LDLC Arena de Lyon le 14 septembre 2026, d'une valeur unitaire indicative de 96 € TTC la place.
- 50 lots de 2 places pour le concert de Judas Priest à l'Arkea Arena de Bordeaux le 15 septembre 2026, d'une valeur unitaire indicative de 96 € TTC la place.
- 50 lots de 2 places pour le concert de Judas Priest au Zénith de Paris la Villette le 17 septembre 2026, d'une valeur unitaire indicative de 96 € TTC la place.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le Whatsapp de la radio au 0695339533 en répondant à la question posée par l'animateur dans le jeu "GUESS THE END". Un top départ donné par l'animateur lancera le début des inscriptions.

Et/ou

S'inscrire à tout moment de la journée via le site de la radio <https://www.ouifm.fr/> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Chaque gagnant ne pourra remporter qu'un seul lot.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio OUI FM, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ouifm.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.